

Conclusions de la concertation avec les jeunes

projet de piste cyclable Hillion – Yffiniac
avril 2017





Sommaire

Concertation des collégiens.ne.s autour d'une piste cyclable.....	3
Les enjeux de la concertation.....	3
Une méthode de concertation adaptée aux jeunes.....	3
Les enseignements de la concertation.....	4
Le ressenti et la perception de la pratique du vélo.....	4
Les déplacements des jeunes aujourd'hui.....	6
Le déplacement idéal.....	7
Préconisations issues de la concertation.....	8
Préconisation 1 : Permettre et renforcer la convivialité autour de la mise en œuvre de la piste cyclable.....	8
Préconisation 2 : développer l'appropriation des usages cyclables au quotidien.....	9
Préconisation 3 : renforcer la sécurité des déplacements cyclables.....	9

Concierter les collégien.ne.s autour d'une piste cyclable

Les enjeux de la concertation

Dans le cadre de l'appel à projet en faveur de la jeunesse porté par Saint-Brieuc Agglomération, une des actions vise à construire une piste cyclable vers le futur collège d'Hillion.

Dans le cadre de l'étude préalable, la commune d'Hillion a souhaité mobiliser les jeunes pour les consulter sur ce projet, afin de recueillir leurs avis, leurs besoins et leur pratique en matière de mobilité cyclable. Elle a donc fait appel au Conseil de développement pour identifier une technique de mobilisation et de concertation adaptée à la tranche d'âge des 10-14 ans, qui sera la première concernée par cette piste cyclable.

Le Conseil de développement s'est donc positionné dans l'accompagnement à cette consultation, afin de :

- Être force de proposition dans la méthode de concertation des jeunes
- Accompagner la préparation et la concertation
- Rendre compte de la concertation en élaborant des propositions concrètes, à partir des besoins et avis exprimés par les jeunes.

Une méthode de concertation adaptée aux jeunes

La méthode de concertation et sa mise en œuvre visent donc à :

- Tester la mobilité cyclable avec les jeunes
- Permettre aux jeunes de s'exprimer sur ce vécu, sur leurs ressentis et perceptions

Ainsi, un après-midi de concertation a été organisé par les deux centres de loisirs des communes d'Hillion et Yffiniac, le 11 avril dernier. Une quinzaine de jeunes des communes d'Hillion et Yffiniac entre 10 et 14 ans y ont participé. L'après-midi était organisée autour :

- D'une promenade en vélo entre les 2 communes. Le parcours a été élaboré afin de permettre de tester différents aménagements : piste cyclable séparée, bande cyclable sur route, aucune piste cyclable, circulation sur route principale ou route de desserte d'un lotissement.
- De jeux et d'un goûter pour mettre en place un cadre convivial
- D'ateliers d'échanges, pour permettre aux jeunes d'exprimer leur ressentis, leur perception de la mobilité cyclable.
 - Un quizz pour sensibiliser les jeunes autour des enjeux relatifs à la mobilité
 - Un photo-langage pour comprendre leurs ressentis
 - Une cartographie pour faciliter le repérage les différents aménagements de la promenade



Les enseignements de la concertation

Le ressenti et la perception de la pratique du vélo

Qu'avez-vous pensé de votre déplacement à vélo ?



« c'était fun » « c'était bien ! » « c'était chouette » « c'était tranquille » « je me suis bien amusée, d'être avec les copains et les copines c'était super ! » « c'était bien la vitesse, c'est agréable »

« on était trop nombreux, on n'avancait pas, on était tous collé les uns aux autres. »

« c'était douloureux, j'ai fait 3 cascades ! » « c'était difficile »

Les principaux constats :

- La satisfaction des jeunes quant à la sortie vélo : les retours sont très positifs

- L'importance de la convivialité et de la pratique entre ami.e.s
- Des difficultés ponctuellement évoquées
- Des retours très positifs

Après la 1^{ère} balade effectuée (pendant une vingtaine de minutes), l'ensemble des jeunes a sollicité une nouvelle balade, pour poursuivre le vélo. Seuls 2 ou 3 jeunes ont rencontré des difficultés au cours de la 2^{ème} balade, qui était sur un chemin caillouteux, donc moins facile d'accès.

Au cours de la 1^{ère} promenade, l'ambiance était bonne, les jeunes heureux de cette promenade.

Dans le photolangage, la difficulté est évoquée par 2 jeunes (difficulté dans les montées, fatigant), le 3^{ème} indiquant être tombé au cours de cascades qu'il a fait (volontairement).

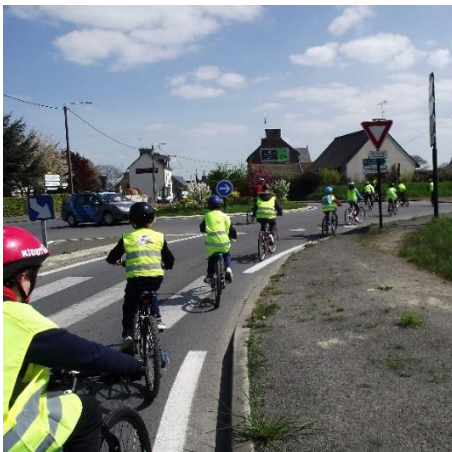
« c'était bien mais dans les montées, c'était dur » « c'était douloureux, j'ai fait 3 cascades ! »

A l'inverse, le côté « tranquille », la facilité est évoquée à plusieurs reprises. Les images retenues évoquent également la liberté, l'autonomie. Ainsi, pour la plupart des jeunes participants, la pratique du vélo ne présente pas de difficultés particulières.

- Une ambiance conviviale

Il est intéressant de constater l'importance du côté convivial de la sortie organisée ; la plupart des jeunes ont retenu cet aspect de la sortie : être avec les ami.e.s et faire une sortie ensemble.

Au cours de la balade, les constats sont les mêmes : impatient.e.s d'avancer, la plupart des participant.e.s n'ont pas souhaité faire de pause. Ils.elles étaient enthousiastes et ont échangé avec leurs ami.e.s.



Les déplacements des jeunes aujourd'hui

Comment vous déplacez-vous aujourd'hui ?



« je fais du vélo le dimanche, avec mes parents, pour se promener » « je me déplace à pied » « je reste chez moi, je ne sors pas ! » « je sors toujours en voiture, et comme on est nombreux dans la famille, elle est toujours remplie »

Les principaux constats :

- Les pratiques de déplacements sont collectives plus qu'individuelles (en famille, en groupe,...)
- Elles sont le plus souvent motorisées.
- Le vélo est utilisé, mais comme une pratique de loisir et non pas comme un mode de déplacement quotidien.

Le déplacement idéal

Comment aimeriez-vous, dans l'idéal, vous déplacer à l'avenir ?

Les principaux constats :

- Les pratiques de déplacements présentées sont, pour la plupart, individuelles : on peut émettre l'hypothèse que cela reflète un désir d'autonomie dans les déplacements.
- Des modes motorisés, mais aussi des modes doux sont cités comme modes de déplacements idéaux.
- La facilité (faible effort à fournir) est également présentée comme un critère important.
-
- Une vision moderne et futuriste de l'avenir est importante





Préconisations issues de la concertation

Après avoir pris connaissance et analysé les échanges avec les jeunes, les membres du Conseil de développement se sont réunis pour échanger et débattre des préconisations et des enseignements pour enrichir ce projet de piste cyclable entre Hillion et Yffiniac.

Préconisation 1 : Permettre et renforcer la convivialité autour de la mise en œuvre de la piste cyclable

Pourquoi ? La convivialité est apparue pour les jeunes comme un élément déterminant dans la réussite de la journée et de la promenade. Habitué.e.s à des pratiques de déplacements « en groupe » (au sein de la famille ou entre amis), l'appropriation de la mobilité cyclable sera d'autant plus facile qu'elle sera faite avec les ami.e.s.

- Prévoir des points de rencontre, le long du parcours de la piste cyclable. Ces points de rencontre (ou aires de rassemblement) permettraient aux collégien.ne.s de se retrouver le long du parcours et de faire tout ou partie du trajet ensemble. Ces points de rencontre serviraient donc de lieux de rdv, le long du parcours.
- En parallèle, ces points de rencontre peuvent aussi servir de points de départ pour penser l'aménagement des parcours d'approche vers la piste cyclable. Les itinéraires de rabattement, les aires de rassemblement pourraient à terme faire l'objet d'une cartographie qui serait mise à disposition des parents et des élèves.
- Prévoir un temps fort autour de l'inauguration de la piste cyclable qui pourrait être organisé par et pour les jeunes et les enfants.
- Le long du parcours, il serait également intéressant que des espaces de convivialité soient prévus pour être appropriés par les différentes générations : jardins partagés, aire de jeux pour les plus jeunes,... ces espaces à proximité de la piste cyclable viendraient renforcer l'idée d'un espace de convivialité et de rencontres.
- Enfin, la mise en œuvre de la piste cyclable pourrait faire l'objet d'un chantier participatif élaboré par les jeunes des 2 communes – éventuellement avec l'appui d'autres jeunes venus d'autres pays. Des partenariats entre les centres de jeunes locaux et des associations de chantiers internationaux pourraient par exemple permettre une réalisation innovante de la piste cyclable. Les jeunes des communes seraient ainsi directement concerné.e.s par leur piste cyclable.
- Pour faciliter leur appropriation sur le moyen-long terme, l'entretien de la piste et/ou de ses abords pourrait également se faire dans un cadre participatif.

Ces propositions ont vocation à créer autour de la piste cyclable des lieux d'échanges et de rencontres, ce à quoi les déplacements doux se prêtent particulièrement. Ils sont aussi un moyen de donner à fréquenter et faciliter l'appropriation de cette piste.



Préconisation 2 : développer l'appropriation des usages cyclables au quotidien

Pourquoi ? Comme souvent dans les Côtes d'Armor, le vélo est très utilisé comme pratique de loisirs (c'est un des sports les plus pratiqués, et les jeunes ont bien indiqué faire du vélo pour les balades le week-end ou en vacances) mais très peu comme un moyen de déplacement. Il convient ainsi de faciliter l'appropriation du vélo comme outil de déplacement du quotidien.

- Reconduire l'expérience avec les jeunes : compte-tenu de l'intérêt exprimé par les jeunes, les centres de loisirs pourraient organiser régulièrement ce type de sorties à vélo afin de développer cette pratique dans les communes.
- Les enfants des écoles primaires des communes pourraient également être amenés à faire des promenades en vélo. Le conseil municipal des enfants d'Hillion pourrait par exemple être invité à faire le parcours, éventuellement en lien avec les représentants des commissions urbanisme et/ou mobilité des communes !
- Au-delà d'une seule piste cyclable, les communes sont également invitées à penser plus globalement les aménagements routiers et l'urbanisation de leurs communes en lien étroit avec la mobilité douce.
- Proposer des vélos à la location peut également contribuer à rendre le vélo plus visible et faciliter son usage par des personnes qui ne seraient pas équipées.
- Dans les cartographies ou plans communaux, faire apparaître les pistes cyclables, les voies vertes ou cheminements praticables par les vélos comme des voies de déplacements en tant que tel.

Préconisation 3 : renforcer la sécurité des déplacements cyclables

Un des freins à la mobilité cyclable concerne la sécurité de ces modes de déplacements. La sécurisation des déplacements à vélo est d'autant plus importante qu'elle déterminera la volonté ou non des parents de laisser les jeunes se déplacer seul.e.s à vélo.

- Mobiliser les écoles des communes pour que tous les enfants y passent leur permis vélo, ce qui permet à chacun d'avoir des bases relatives à la circulation en vélo.
- Des pistes cyclables dédiées et protégées, faisant l'objet d'un éclairage contribuent très largement à sécuriser les déplacements cyclables (car en fait, ce n'est pas tant le vélo qui est dangereux que la voiture).
- Sensibiliser les automobilistes au partage de la route avec les vélos : des panneaux peuvent rendre la présence de cyclistes plus visibles, des aménagements routiers adaptés peuvent donner une place plus conséquente aux cyclistes et les considérer comme des usagers de la route à part entière.
- Les parents d'élèves pourraient également être mobilisés pour faire et tester un parcours comme le font leur enfant.



Le Conseil de développement réunit des femmes et des hommes, issus des secteurs qui animent la vie des habitants : développement économique, formation, culture, emploi, santé, solidarité,... une soixantaine de structures, des habitants, font vivre le Conseil de développement.

Tous ces acteurs, aux compétences diverses, sont rassemblés pour s'informer, échanger, débattre et participer aux politiques publiques locales. Leurs approches, différentes et complémentaires, éclairent les thèmes abordés, et permettent de faire émerger des suggestions, des nouveaux projets.

La mobilité, les impacts du numérique sur les métiers et les emplois, sur l'accès aux droits, les opportunités du vieillissement de la population,... le Conseil de développement s'intéresse à de multiples sujets, toujours en lien avec la vie du territoire.

Conseil de développement de l'agglomération briochine et du pays de Saint-Brieuc
Centre Héméra
8 rue des champs de pies
22000 SAINT-BRIEUC
Etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org – 02 96 58 62 26

Président : Jacques UGUEN

**Conseil de
développement**

